

## **Inspections par des organismes gouvernementaux comme Anima-Québec et la MAPAQ.**

Peu après la diffusion de cette émission-choc à la télé, les représentants de ces 2 organismes gouvernementaux qui, en quelque sorte, régissent l'exploitation des commerces où on garde, élève ou vend des animaux n'ont pas été long à se manifester. Puis, appliquèrent ensuite immédiatement ceux de l'ordre des médecins vétérinaires.

Nous pouvons affirmer sans nous tromper que chaque pouce ou centimètre de notre établissement à été scruté à la loupe et, avec un peu de recul aujourd'hui, nous admettons que leurs nombreuses interventions étaient justifiées, vu l'ampleur qu'avait pris ce scandale.

Je n'exagère en rien si je vous dis que dans les 2 premiers mois, ils débarquaient chez-nous au moins 2 fois par semaine, ruban à mesurer, thermomètre et crayon à la main, sans parler à personne mais, ils notaient tout, absolument tout ce qu'ils voyaient. Deux ou trois jours après leurs nombreuses visites, nous recevions une longue liste de recommandations et nous n'avions pas grand temps pour nous y conformer; ce qui était décourageant pour les employés de mon équipe, c'est que dans leurs rapports, jamais on ne faisait état des petites ou grandes choses qui avaient été corrigées ou améliorées. Apparemment, c'est leur façon de travailler et on n'y pouvait rien.

Mais, nous n'avions pas le choix et nous eurent à entreprendre plusieurs travaux qui faisaient partie bien sûr de notre plan de rénovations quinquennal mais qui durent être devancés et terminés immédiatement; pour n'en mentionner que quelques uns, les planchers de tous nos enclos intérieurs à chiens furent recouverts de céramique pour les rendre imperméables et faciles à désinfecter. Plus d'une vingtaine de portes de ces mêmes enclos, furent jugées difficiles à laver et à désinfecter car on voyait même des traces de rouille sur quelques unes d'entre elles et se devaient d'être rafraîchies; nous primes plutôt la décision de les remplacer par des portes neuves en acier inoxydable assez dispendieuses.

Certaines de nos cages à chats, en acier inoxydable, ont dû subir quelques modifications de façon à ce que les animaux qui y séjournent puissent être bien vus par nos employés ou par le public, sans que personne n'ait à utiliser un petit escabeau pour apercevoir les animaux dans les cages du haut. Nos cages à chiens, aussi fabriquées en acier inoxydable, n'eurent pas à subir de transformations physiques mais Anima-Québec estima que pour améliorer le confort de leurs occupants, des tapis en caoutchouc, lavables et faciles à désinfecter, se devaient d'en couvrir une partie du fond, ce qui fut fait et on rajouta même un petit lit douillet dans la majorité de ces cages.

Bien sûr, leurs exigences ne s'arrêtèrent pas là car leurs inspections «pointues» touchaient des points ne visant qu'à améliorer le confort de tous les animaux; à titre

d'exemple nous avons des cages de toutes dimensions, en mesure de répondre au degré de confort exigé par leurs occupants de façon à ce qu'ils puissent se mouvoir, s'asseoir ou s'étendre de tout leur long aisément mais, la nature humaine étant ce qu'elle est, il pouvait arriver qu'un de nos employés ait choisi la mauvaise cage pour un animal donné en se disant «Je vais le changer de cage dans une heure lorsque le décompte de toutes les cages disponibles lavées et désinfectées sera terminé». Les avertissements des inspecteurs à ce sujet ont fait en sorte que nos préposés aux soins aux animaux sont maintenant des plus vigilants à cet égard.